

La problématique du **CORONAVIRUS/COVID-19** est toujours d'actualité, nous devons donc continuer à nous protéger et à protéger les autres. **Plus d'info ? www.info-coronavirus.be**

Éditeur responsable : Caroline Deroubaix, Échevine de l'Information, Administration communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische
Imprimé par l'imprimerie-Donoux sur papier certifié PEFC



Doische

INFOS

JUIN 2021

Etat civil.....	5
Fermeture et permanences.....	5
Taxe sur les déchets ménagers.....	5
Stérilisation des chats errants.....	7
Gestion des Risques d'Inondation.....	7
Révision du plan de secteur.....	8
Conteneurs papiers-carton.....	8
Enquête de satisfaction.....	9
Charte «Apaisons la forêt».....	9
Jardinage ? Quelle heure !.....	10
Déclarer votre remorque... !.....	10
Aide COVID.....	10
Zoom 18/25.....	11
Besoin d'un ordinateur ?.....	11
Démarrage du Potager Partagé !.....	12
Marché hebdomadaire de Doische ?.....	12

Pour retrouver
mes amis demain,
je me vaccine

Au Coin de la Pierre

Julien Canart • Artisan Tailleur de Pierre

Restauration et travaux de la pierre sur site
Sculptures - Gravures

0493 55 80 24
aucoindelapierre@gmail.com





Bodson

Guy **ENTREPRISE FAMILIALE** 30^{ans}

CONSTRUCTION HABITATIONS CONTEMPORAINES ET TRADITIONNELLES
RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
TOITURE SPÉCIALITÉ L'ARDOISE NATURELLE
AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

f SUIVEZ-NOUS !

RUE DU POINT D'ARRÊT 7 - 5680 GIMNÉE
082 67 86 87 - 0477 65 34 13 - ENTREPRISEBODSON@GMAIL.COM

Entretien/Réparation multimarque... avec un service indépendant spécialisé



- Audi
- VW
- Seat
- Skoda
- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Service de qualité à proximité

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische
082 677 111 • 0475 754 181



Le Coup de Main

DÉPANNAGE SOCIAL

- Nettoyage • Courses ménagères • Travaux de peinture, tapisserie
- Jardinage • Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24 - Fax : 071 68 51 01

Jean-Charles, Vanessa et Thomas sont à votre écoute



TITRES SERVICES

Agrément n° 01133

- Entretien de toute habitation à titre privé
- Coût horaire : 9€/heure • 10 % de déduction fiscale

Tél. 071 68 50 66 - E-mail : coupdemainasbk@gmail.com

Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE

GARAGE COPPIN

Rue de Mariembourg 2 • 5600 NEUVILLE
071 66 88 22
garagecoppin@skynet.be






du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
samedi de 8h00 à 13h00
Fermé le lundi



L'ân'ature

produits au lait d'ânesse bio

rue Martin Sandron 53
Doische

0497/705772



LES HEURES D'OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE SONT LES SUIVANTES :

La Maison communale est uniquement accessible sur rendez-vous, **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.**

Les permanences du samedi matin (**1^{er}, 3^e et 5^e du mois**) du Service de Population et de l'Etat civil sont également soumises à la prise de rendez-vous.

- **Veillez donc nous contacter au préalable au 082 21 47 20**
- **Port du masque obligatoire pour les visiteurs
(et pour les agents lorsqu'ils reçoivent du public)**
- **Continuez à privilégier les contacts téléphoniques et électronique
dans la mesure du possible**
- **Pour tout visiteur, utilisation obligatoire du gel désinfectant mis à disposition**

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 15 h 30**, Rue Martin Sandron
131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49
Fax : 082 69 93 41

mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30** à la Salle des Mariages à l'Administration communale.

Les permanences pension sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 03, 10, 17 & 24 juin 2021**. La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 18 juin 2021**. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les mardis 06 & 22 juin 2021**. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi : Fermé - Mardi au samedi : 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche et jours fériés : Fermé



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Vous voulez être tenu informé au plus vite?
www.facebook.com/communededoische
ou rechercher Doische Infos

Aveve

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEAU MAGASIN AVEVE

JARDIN • ANIMAUX • BOULANGERIE MAISON



Nouveau magasin,
nouvelle adresse

➤ Rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet

2^e sac à 1/2 prix

Calcaire de gazon Aveve
25 kg

- Calcaire granulé pour gazon
- Contient 19 % de magnésium pour un gazon vert profond



2 707000 720508

Uniquement sur présentation de votre carte My Aveve.
Offre valable jusqu'à épuisement du stock.
Non cumulable avec d'autres actions.
Uniquement valable dans votre magasin
Aveve de Mettet rue Hennevauche 16
du 31 mai au 11 juin 2021.

Aveve

Un bon de réduction par famille

Jourdain
Menuiserie
CHASSIS • PORTES • VERANDAS
TERRASSES • VOILETS



0495 25 92 66 - menuiserie.jourdain@gmail.com
Rue de la Hayette 6 - 5680 Matagne la Petite

25 ANS D'EXPÉRIENCE
Travaux effectués par le patron

Fromage de chèvres artisanaux bio

Produits laitiers Bio et locaux

Oeufs frais et viande de Salers bio



Les Cocottes Bio

Nouveau

Route de Gimnée, 88 a
5680 Vodelée

0478 66 33 70

0498 73 94 97

expert

Lottin

AUDIO • VIDEO • ELECTRO • TELECOM

Notre service fait la différence

DEPUIS PLUS DE 50 ANS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS



ALORS N'HÉSITEZ PAS !

125 rue de Mettet • 5620 Florennes
Tél.: 071 68 85 48 • 0495 53 85 48 • claudy.lottin@expert-lottin.be

f 1001 pattes



1001 pattes

Salon de toilettage

Trimming
Coupe ciseaux
Tonte
Toilettage toutes races

Toilettage uniquement sur rendez-vous

Maude Van Quaquebeke
GSM : 0476 72 48 00

Rue Voie d'en Haut 40B
5680 Vodelée

Etat civil

DECES

COLLARD Jean à Yvoir, le 11/04/2021 (Doische).
CALAY Renelde à Gimnée, le 20/04/2021 (Gimnée).
PAULET Raymond à Gimnée, le 26/04/2021 (Gimnée).
TOUSSAINT Marie à Gimnée, le 03/05/2021 (Gimnée).

MARIAGE

Néant

NAISSANCE

DAROT Victor à Dinant, le 07/04/2021 (Gochenée).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu **les 05 & 19 juin 2021**.

Information sur la taxe sur les déchets ménagers

Octroi d'une réduction de 15,00 €

Le Conseil communal, en date du 28 décembre 2020, a arrêté son règlement de taxe relatif à l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge de déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2021.

Ce règlement a été approuvé par l'autorité de tutelle le 05 février 2021.

Aucune augmentation (vidange, partie variable et forfaitaire) n'est à noter.

Par contre, en son article 5, le règlement prévoit d'accorder une réduction de 15,00 € par enfant n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans au 1er janvier de l'exercice et également une réduction de 15,00 € pour les personnes atteintes d'incontinence, mais également pour les gardiennes ONE au premier janvier de l'exercice, par enfant gardé n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans.

Comment obtenir cette réduction ?

Pour les enfants de moins de 3 ans au 01/01/2021 : Vous n'avez rien à faire, l'information nous parviendra automatiquement. L'enfant doit bien entendu faire partie du ménage.

Pour les personnes atteintes d'incontinence : Une attestation de votre mutuelle ou de l'AVIQ doit être fournie au Service des Taxes de l'Administration communale avant le 31 mars 2022.

Pour les gardiennes ONE, une attestation de l'ONE indiquant la capacité d'accueil autorisé au 01 janvier de l'exercice.

Quand pourrais-je bénéficier de cette réduction ?

La réduction sera appliquée sur la partie variable de la taxe, c'est-à-dire sur la taxe calculée par rapport au poids de vos déchets ménagers de l'exercice 2021.

L'avertissement extrait de rôle (AER) de cette taxe vous parviendra dans le courant du 1^{er} semestre 2022. C'est à ce moment que vous bénéficierez de cette réduction. Elle sera déduite automatiquement du montant à payer.

Après l'application de la réduction, la partie variable de la taxe ne pourra jamais être négative et aucune réduction n'est applicable sur la partie forfaitaire.

** ATTENTION **

Dans le courant de ce 1^{er} semestre 2021, vous allez recevoir votre AER pour le poids des déchets de l'exercice 2020. Il est normal qu'aucune réduction n'apparaisse, le règlement de cette année-là ne le prévoyant pas.

Pour toutes autres informations à ce sujet, vous pouvez joindre le Service des Taxes aux coordonnées suivantes :

Sylvain Collard, 082 21 47 33, Directeur général, sylvain.collard@doische.be

Laurence Bentz, 082 21 47 30, Service des Taxes, laurence.bentz@doische.be

CONNECT MY HOME, le nouveau service pour faciliter vos raccordements

Vous avez décidé de faire construire ou de rénover votre habitation ? Voilà un projet de vie enthousiasmant ! Pour le mener à bien, il faudra y consacrer du temps, de l'énergie et devoir penser à plusieurs choses à la fois. Pour vous aider, **ORES, la SWDE, Proximus et VOO se sont associés pour vous proposer un service inédit : Connect My Home. Désormais, vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau, au téléphone, à la télévision et à internet seront gérés en une journée grâce à une seule et unique demande.**

Vous faciliter la vie

Le concept est très simple : introduisez **une seule et unique demande** via le site www.connectmyhome.be. Communiquez les raccordements souhaités. ORES, la SWDE, PROXIMUS et VOO analysent la possibilité de les réaliser en synergie. Dans le cas où vous pouvez bénéficier du service, ORES sera votre seul interlocuteur pour les 4 opérateurs et gèrera votre dossier et la réalisation de l'ensemble des raccordements demandés. Dans le cas contraire, vous êtes immédiatement prévenu et votre demande de raccordement sera directement transmise aux autres opérateurs qui prendront contact avec vous.

Votre temps est précieux

Alors que vous deviez appeler chaque opérateur séparément et vous adapter aux exigences de chacun, il fallait en plus coordonner vos travaux, rencontrer parfois des entrepreneurs différents et prendre plusieurs jours de congé pour les accueillir. Ce n'est désormais plus le cas.

Connect My Home est là pour vous faciliter la vie ! Ce service vous propose de tout gérer à votre place à travers **une seule demande**. Celle-ci est prise en charge par **un seul interlocuteur** qui vous transmet l'ensemble des détails techniques en vue de réaliser vos raccordements en **une seule journée**.

D'autres avantages

Le service Connect My Home vous laisse le choix en vous proposant gratuitement les raccordements standards à PROXIMUS et à VOO*. Lorsque votre habitation est raccordée à ces deux télécoms, il ne vous reste plus qu'à contacter l'opérateur de votre choix pour demander l'installation des services que vous choisirez (TV-Internet-Téléphone). Leur technicien se rendra sur place pour l'activation.

La pose d'un nouveau raccordement standard au gaz naturel peut également être gratuite sous certaines conditions et sous réserve de disponibilité du réseau à proximité de votre habitation.

* La gratuité est garantie dans le cas d'un raccordement dit « standard » laissé à l'approbation des bureaux d'études.

Bénéficiaire de ce service est très simple !

Rendez-vous sur connectmyhome.be et introduisez votre demande en ligne.

Elle sera directement prise en charge par un conseiller clientèle ORES qui vous recontactera dans les 10 jours ouvrables.



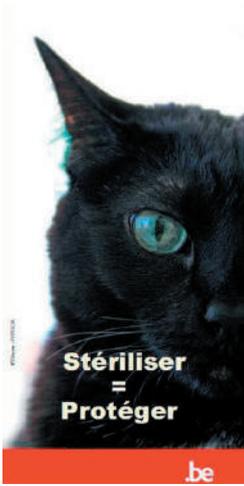
avec



connectmyhome.be



Campagne de stérilisation des chats errants du 01 avril 2021 au 31 mars 2022



Vous avez déjà certainement tous croisé un chat errant sur le territoire communal.

Or, la prolifération incontrôlée des chats errants est autant un désagrément pour l'homme qu'une souffrance pour l'animal.

La seule solution pour éviter toute reproduction des chats tient dans la stérilisation.

C'est ainsi qu'une convention a été conclue entre la commune et le Refuge du Beaussart, Chemin de Senzeille 1-2 à 5660

Boussu-en-Fagne (060 31 32 22) en vue de mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministre en charge du Bien-être animal.

La Commune ne peut malheureusement pas se permettre de payer du personnel pour gérer le processus de capture des chats, elle demande donc l'aide de tous les concitoyens désireux de faire un geste pour l'environnement et le bien-être animal.

En pratique, nous avons besoin de vous !

Rôle des différentes parties

Les deux parties s'engagent à mettre en œuvre la campagne de stérilisation des chats errants

proposée par le cabinet du Ministre du bien-être animal.

A chaque capture, le citoyen devra compléter un formulaire d'accompagnement des chats errants. Les citoyens s'engagent à limiter les captures aux seuls chats errants. Le refuge choisi pour participer à cette campagne respecte les conditions suivantes :

- Veiller, dans la mesure du possible, à ce que le chat présenté soit bien un chat errant. En aucun cas, la stérilisation ou l'euthanasie ne peut s'appliquer à un chat « familial » ;
- Faire examiner le chat errant, ou la chatte errante, afin de déterminer si son état de santé apparent lui permet d'être stérilisé ;
- Faire opérer le chat : soit castration des mâles, soit ovariectomie ou ovariohystérectomie des femelles (si l'animal est gravide), utiliser pour la peau des sutures résorbables ;
- Mettre en œuvre une méthode efficace et non-stressante pour l'animal permettant de distinguer les chats stérilisés des autres (par exemple en réalisant une fente dans le pavillon d'une oreille.
- Assurer aux animaux opérés, la garde, l'hospitalisation le temps nécessaire au bon rétablissement de l'animal et les traitements nécessaires ;
- Faire procéder à l'euthanasie du chat si l'état de santé de l'animal est gravement altéré ;

Enquête Publique : les projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027 ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande : 27 avril 2021

Date d'ouverture de l'enquête : 3 mai 2021

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête :
Administration Communale de DOISCHE
rue Martin Sandron 114 à 5680 DOISCHE
Le 3 novembre 2021 à 15 heures

Les observations écrites peuvent être adressées à
Collège Communal, rue Martin Sandron 114
à 5680 DOISCHE

Les dossiers sont consultables également sur le site internet : <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/>

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de **Mme Sabine Collard 082 21 47 35** ou **Mme Isabelle LAURENT 082 21 47 34**. Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet. Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne, par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPWARNE :

Projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027

Via courriel
pgri.inondations@spw.wallonie.be
par courrier

Service public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables du SPW ARNE

Avenue Prince de Liège 7 - 5100 JAMBES

Plus d'infos ? <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>

Zone d'activité économique mixte «Les Fagnes» - Demande de révision du plan de secteur

Le projet vise, par une révision du plan de secteur Couvin-Philippeville, l'inscription d'une zone d'activité économique mixte sur la commune de Doische, plus précisément au Nord du village de Doische au croisement de la N40 et de la N99.

Par cette révision du plan de secteur, l'objectif principal de la commune est de mettre à dis-

position des entreprises locales des terrains leur permettant de développer leurs activités tout en maintenant leur ancrage local.

Vous voulez connaître l'état d'avancement de la procédure ?

Toutes les informations sont disponibles ici : <https://bit.ly/3h5ylrj>

La commande des conteneurs pour la collecte des papiers-cartons est à nouveau possible

La collecte des papiers-cartons en conteneur, c'est possible !

Jusqu'à ce jour, les papiers-cartons devaient être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles. Les bacs en plastique divers et variés utilisés par certains étaient interdits. Nous vous proposons une nouvelle solution (facultative) : un conteneur 240L standardisé.



- Pour réduire les risques en cas de pluie et/ou de vent
- Pour faciliter la manutention pour vous et les chargeurs

Jusqu'à ce jour, les papiers-cartons devaient être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles (les bacs divers et variés parfois utilisés ne sont pas autorisés).

Une nouvelle solution (non obligatoire) est à présent possible !

un conteneur 240L standardisé.

Avantages :

- Augmente le confort des citoyens : plus besoin de trouver un contenant ou de ficeler les piles de papiers/cartons ;
- Facilite la manutention pour vous et les chargeurs ;
- Réduit les risques en cas de pluie et/ou de vent ;
- Améliore la propreté publique.
- Ce conteneur ne comporte pas de puce, il est donc primordial d'identifier celui-ci par un autocollant reprenant par exemple le numéro d'habi-

tation ou par tout autre moyen.

Comment obtenir le conteneur ?

- Le formulaire, disponible à l'adresse <https://bit.ly/3b9u7k0>, est à compléter et à nous retourner, par courriel (laurence.bentz@doische.be) ou par courrier postal.

Vous pouvez effectuer le paiement (30,00 €) par virement sur le compte **BE13 0910 1225 2139**, (GKCCBEBB), avec en communication libre : **Achat poubelle jaune + son nom + prénom** (sa dénomination s'il s'agit d'une personne morale). Une fois le paiement réceptionné, le Service des Taxes est averti et vous contacte afin de convenir du jour de l'enlèvement ou de la livraison).

La livraison est possible moyennant 10,00 € supplémentaires.

Comment utiliser le conteneur ?

- Il pourra être sorti avant 7h le matin du jour de la collecte ou la veille au soir après 18h (en juillet et en août, les collectes commencent dès 5h) ;
- Il devra être placé de façon visible en bord de voirie et ne pas gêner le passage (en cas de chantier dans votre rue, placez les déchets en début de chantier)
- Le conteneur devra être rentré le soir ;
- Le conteneur devra contenir exclusivement des papiers et/ou des cartons propres.
- Ne sont pas admis, les papiers souillés ou gras, le papier aluminium, le papier cellophane, le papier peint, les films en plastique, ...
- L'utilisation de ce conteneur est facultative et gratuite, le coût du ramassage des papiers et cartons étant compris dans la partie forfaitaire

de la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et y assimilés.

Les personnes qui n'acquièrent pas le conteneur,

continueront à présenter les papiers-cartons comme avant (dans des cartons ou ficelés en piles)

Site web communal : Enquête de satisfaction

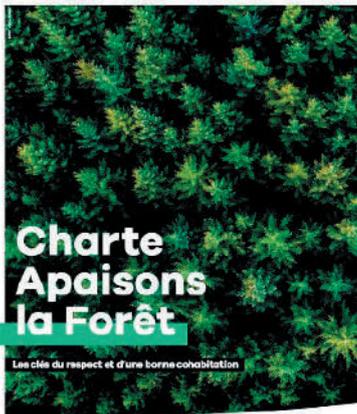


Notre Commune lance une enquête de satisfaction et d'utilisation du site Internet www.doische.be. Cette participation citoyenne sera accessible en ligne du 08 mai au 30 juin 2021.

Votre avis est important, faites-nous part de vos observations !

L'enquête est disponible à l'adresse <https://bit.ly/3tqElmd>

Charte «Apaisons la forêt»



Sortir en forêt, y randonner, s'y adonner à une activité sportive : voilà autant d'occasions de découvrir un terroir, des hommes, des paysages, des monuments intéressants et surtout des milieux naturels remarquables. Mais avant tout, les espaces naturels

doivent être des lieux privilégiés pour recréer des liens avec la nature et adopter des comportements respectueux de l'environnement.

- La forêt wallonne est riche en sentiers et chemins ouverts au public, qu'ils soient balisés ou non, je n'emprunte que ces nombreuses voies de circulation qui m'accueillent en forêt, et reste sur leur tracé. Je ne circule pas à travers tout, au cœur des massifs ou en-dehors de tout cheminement visible. Je ne crée pas de raccourcis sauvages. Les rivières et plans d'eau sont aussi des lieux pleins de vie, j'évite donc d'y pénétrer.
- En tout temps, j'adopte un comportement courtois et respectueux envers les autres usagers. Si je circule à vélo ou à cheval, ou si je cours, je prends soin de modérer ma vitesse à l'approche d'autres usagers, de me signaler et de les dépasser ou les croiser de manière paisible et sécurisée. Cerise sur le gâteau : un sourire, un bonjour, un merci. Ces petits détails font toute la différence en matière de convivialité !
- Je respecte la quiétude de la forêt partout où je me balade. Pour cela, j'évite de crier, je ne mets

pas de musique et je me laisse gagner par le calme des lieux.

- Je tiens toujours mon chien en laisse comme tout autre animal de compagnie, afin de limiter tout risque de perturbation de la faune forestière et de ne pas gêner d'autres usagers.
- J'emporte toujours mes déchets avec moi pour les jeter dans une poubelle et je veille à laisser la forêt aussi propre après mon passage qu'avant.
- Je respecte la faune et la flore. Je laisse les fleurs là où elles sont et si j'en cueille, je ne prends que le strict nécessaire sans arracher les racines ou le bulbe. La cueillette des champignons et de tout autre produit de la forêt n'est autorisée que par décision du propriétaire et de manière raisonnable, en respectant certaines règles : 10 L maximum par personne et par jour, pas de cueillette nocturne et lors d'activités de chasse. Je n'oublie pas de vérifier les conditions locales d'autorisation.
- Je respecte les panneaux d'interdictions et les barrières qui ferment une voie, signalant qu'il s'agit de zones privées ou protégées, non accessibles de manière temporaire ou permanente. En cas de question ou de fermeture qui me semble illégitime, je peux faire appel au DNF.
- Je comprends que certaines zones peuvent être interdites à la circulation, notamment pour des raisons de chasse. Pour ma sécurité, je respecte ces fermetures signalées par la présence d'affiches rouges ! En cas de question ou de fermeture qui me semble illégitime, je peux faire appel au DNF afin de me renseigner.

- Pour passer la nuit en forêt, je me dirige vers une aire de bivouac spécialement dédiée à cet usage. Je n'oublie pas qu'il s'agit de zones destinées au

repos et non à l'organisation de fêtes. Là comme ailleurs, la quiétude de la forêt se doit d'être préservée.

Jardinage ? Oui, mais pas à n'importe quelle heure !



En ces beaux jours, les jardiniers en herbe sont de retour. Haies, pelouses, fleurs... l'entretien d'un espace vert nécessite beaucoup de travail et surtout,

l'utilisation d'un matériel de jardinage qui peut parfois générer des nuisances sonores pour le voisinage. Quand utiliser son matériel de jardinage, électrique ou thermique ? Puis-je tailler mes haies le dimanche ? Tondre la pelouse à 19 heures ? La réponse ici en quelques lignes...

C'est l'article IC.1.6.1-2 du Règlement Général de Police Administrative (RGPA) qui répond à ces questions : «l'usage, à moins de cent mètres de toute habitation, de tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par moteur, de quelque nature que ce soit,

électrique, à explosion ou à combustion interne, est interdit sur tout le territoire de la Commune, **en semaine entre 22 heures et 7 heures et le dimanche et les jours fériés toute la journée sauf entre 10 et 12 heures.** Cette disposition n'est pas applicable aux engins agricoles et aux engins d'utilité publique.»

Si les créneaux horaires imposés dans le RGPA sont censés satisfaire l'ensemble des habitants de notre Commune, il va sans dire que le bon sens et le savoir-vivre peuvent également être appliqués au cas par cas entre riverains. Ainsi, si vous savez qu'un nourrisson fait sa sieste en début d'après-midi dans le voisinage direct, vous pouvez par exemple postposer votre séance de jardinage et ainsi éviter de le réveiller en pleins rêves... Les parents ne pourront que vous remercier ! C'est aussi grâce à ces petites attentions que s'entretiennent de bonnes relations de voisinage...

N'oubliez pas de déclarer votre remorque... !

Les « petites remorques » se déclinent en 2 catégories sur le plan fiscal selon que leur masse maximale autorisée (MMA) est soit inférieure à 500 Kg soit comprise entre 501 et 750 Kg.

La campagne vise à attirer l'attention des usagers sur l'obligation de s'acquitter d'une taxe annuelle de 39,34 € ou de 81,58 € en fonction de la catégo-

rie susvisée et éviter ainsi toute contrainte administrative ou pécuniaire non souhaitable.

Pour ce faire, un formulaire de déclaration (et de révocation dans le cas où la remorque n'est plus disponible/utilisée) est à disposition via la plateforme « Mon Espace » accessible via le lien : <http://monespace.wallonie.be>

Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du COVID



Suite à l'obtention de divers financements (subventions régionales, fédérales et appel à projets), notre

CPAS peut venir en aide aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes en raison de la crise sanitaire.

Ces aides s'adressent aux travailleurs salariés ou indépendants, aux travailleurs ALE, aux étudiants, aux artistes, ... ayant perdu de leur revenu suite à

la crise du covid-19.

Pour quelles interventions ?

Aides relatives au paiement des factures d'énergie et de loyers.

Aides au paiement de factures impayées.

Aides alimentaires.

Aides en matière de santé et de soutien psychologique : intervention dans la prise en charge des coûts des professionnels reconnus, des traitements prescrits, ...

Aides au soutien numérique ; intervention dans l'achat d'équipements informatiques en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.

Aides pour divers besoins primaires.

...

Nos services sont joignables par téléphone **tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 16h au 082 69 90 49**

Une permanence a lieu **les lundis de 9h à 11h, les mercredis de 13h30 à 15h30 et les vendredis de 9h à 11h** (rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische).

En cette période particulière, nous travaillons principalement sur rendez-vous et privilégions les contacts par courrier, e-mail ou téléphone.

Zoom 18/25 : Un soutien pour tous les jeunes et étudiant-e-s touché-e-s par la crise !



Plus de job étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans.

Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions

d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiant-e-s. La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021. Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple. L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, garantie locative, ...). C'est pour cela que le CPAS réalise une analyse individuelle des besoins

Es-tu concerné-e ?

La mesure Zoom 18/25 concerne :

- Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.
- Les étudiant-e-s de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
- Les étudiant-e-s de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans. Être étudiant boursier, ou percevoir des allocations familiales, n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

A qui t'adresser ?

Au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de ta commune.

Etudiant : ta commune est celle de ton domicile légal.

Jeune non-étudiant : ta commune est celle où tu vis au quotidien.

En Belgique, il y a un CPAS dans chaque commune, tu trouveras la liste sur notre site web :

<http://bit.ly/zoom18-25>

Comment le CPAS peut-il t'aider ?

- Aide au logement Pour t'aider à payer ton kot, ou ta garantie locative,
- Aide en matière d'énergie Pour t'aider à payer tes factures d'eau, d'électricité,
- Aide psychosociale Pour t'aider à payer des consultations si tu souffres de problèmes d'anxiété, de mal-être, ou de violences conjugales ou familiales,
- Aide en matière de santé Pour t'aider à payer tes soins médicaux, tes médicaments, masques, gel,
- Aide informatique Pour t'aider à payer ton abonnement internet, une imprimante, un ordinateur,
- Aide financière Pour t'aider à payer tes factures, ton abonnement GSM, si tu as perdu ton job étudiant,
- Aide à la mobilité Pour t'aider à payer ton abonnement de transport en commun, un vélo,
- Besoins de première nécessité Pour t'aider à payer tes lunettes, tes fournitures scolaires, tes vêtements,
- Aide alimentaire Pour te permettre de te nourrir correctement, ...
- Aide aux sports et aux loisirs Pour t'aider à payer ton abonnement sportif, ton matériel,

Besoin d'un ordinateur ?



Le Plan de Cohésion Sociale de Doische et surtout les bénévoles du Repair Café ont réhabilité depuis le début de l'année, plus

d'une dizaine d'ordinateurs de bureau, que nous avons proposés aux élèves et aux jeunes domiciliés sur l'entité de Doische afin d'avoir la possibilité de suivre les cours à distance.

Il est encore possible de vous procurer un ordinateur pour réaliser vos travaux scolaires, faire des recherches sur internet, recevoir vos mails, ... Il suffit de prendre contact avec le Plan de Cohésion Sociale qui analysera votre demande.

INFOS:

Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische -
Isabelle Jeandrain - 082 69 90 49,
coordination.pcs@cpasdoische.be

Un projet porté par le Plan de Cohésion Sociale de Doische avec le soutien de la Wallonie.



Avec
le soutien de la



Wallonie

Démarrage du Potager Partagé !

Appel aux curieux, aux passionnés, aux mains vertes, ...



Vous avez envie d'apprendre à jardiner ?
Vous avez des connaissances en jardinage ?
Vous avez envie d'échanger vos savoirs et savoir-faire ?
Ou vous avez juste envie de mettre vos mains dans la terre ?
Et surtout vous avez envie de rencontrer, partager, découvrir, expérimenter, ... ?
Quel que soit votre âge, votre aptitude à jardiner, le temps que vous pouvez y consacrer, venez nous rejoindre selon vos disponibilités et vos envies !

Rencontres Potagères

Les samedis 5, 19 et 26 juin de 10h à 12h,
pour construire les bacs, créer le compost
collectif et monter la serre tunnel.

« Au-delà du plaisir de cultiver des légumes,
on aime le côté convivial du potager collectif »

Venez nous rejoindre ! Contactez-nous pour vous inscrire par mail, tel ou via

Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische
Isabelle Jeandrain - 082 69 90 49,
coordination.pcs@cpasdoische.be
Foyer culturel - 082 21 47 38
(Valentin Pirlot ou Séverine Berger)

Un projet porté par le Plan de Cohésion Sociale de Doische en collaboration avec le Foyer culturel et le groupe citoyen Simplici'TERRE, avec le soutien de la Wallonie.



Avec
le soutien de la



Wallonie



Envie d'aller au marché hebdomadaire de Doische ?



Première action du transport de proximité solidaire

Le PCS de Doische se dote d'un véhicule 8 places pour pallier aux difficultés de mobilité sur la commune, et faciliter les déplacements des habitants ne disposant pas de moyen de transport ou ne pouvant pas momentanément ou durablement conduire.
Ce minibus peut véhiculer des personnes vers cer-

taines activités organisées par le Foyer culturel et la bibliothèque ou initiées par la PCS (le potager partagé de Romérée, les soirées contées, le Repair Café, la journée jeux ...)

Vous avez envie de faire un petit tour au marché hebdomadaire de Doische, mais vous n'avez pas les moyens de vous y rendre, nous venons vous chercher et vous reconduire **dès le jeudi 10 de 16h à 18h !**

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT : Il suffit de s'inscrire en laissant vos coordonnées (nom, village et numéro de téléphone) au **082 69 90 49** pour que nous puissions vous rappeler et fixer le rendez-vous.

Pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.

Plus d'info :

Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische
082 69 90 49 (Isabelle Jeandrain)

Les lundis et jeudis toute la journée, les vendredis en matinée.

Un projet porté par le Plan de Cohésion Sociale de Doische en collaboration avec le Foyer culturel et avec le soutien de la Wallonie



Avec le soutien de la



Wallonie

Doische

Marché hebdomadaire

**Tous les jeudis
16h à 20h00
Parking communal**

Port du masque obligatoire pour tous



REPAIR CAFE

Le jeudi 17 juin RELANCE du Repair Café !



Après ces quelques mois de pause les bénévoles du Repair Café sont heureux de vous accueillir à nouveau. Ils sont à votre disposition pour la réparation de vos objets en tout genre (Tv, radiateur électrique, percolateur, lampe, Vtech, aspirateur,...)

Pour fêter la relance et la bonne saison, nous accueillons exceptionnellement **Mobil'Actifs (MOBILESEM)** pour prendre soin de vos vélos ! Vérifications, réglages, petites réparations, ...

QUAND ?

Le jeudi 17 juin de 16h à 19h

OU ?

Au Foyer Jean XXIII, (Atelier vélo dans la cour)
Rue des Ruelles (derrière l'église) 5680 Doische



On vous attend, c'est totalement gratuit et ouvert à tous !

Aménagements particuliers pour respecter les normes en vigueur

Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische - Isabelle Jeandrain - 082 69 90 49,
coordination.pcs@cpasdoische.be



MOBILESEM.BE

LE PASS CHEVETOGNE

l'abonnement loisir le moins cher de Belgique

60 €

pour les habitants de notre commune

4 entrées
offertes pour tout
achat avant
le 30 juin



Coronavirus/Informations : je me vaccine !



Je me vaccine

Alors que la stratégie de vaccination progresse, le vaccin est aujourd'hui proposé aux citoyen.ne.s. L'objectif est qu'au moins 70% de la population soit vaccinée pour assurer une immunité collective. La vaccination est **libre et volontaire**. La décision de vous vacciner constitue un geste fort en faveur de la population et de la Santé publique.

Les vaccins à ARN messenger (mRNA)

Ces vaccins sont constitués d'une molécule appelée ARN messenger qui contient les informations pour que notre propre corps produise de manière transitoire l'antigène. L'antigène provoquera alors une réponse immunitaire et produira les anticorps visant à bloquer le virus.

Les vaccins à vecteur viral (Adénovirus)

Il s'agit de vaccins comportant un virus inoffensif mais capable de produire un antigène identique à celui du coronavirus et enclencher ainsi une réponse immunitaire. Les anticorps ainsi formés pourront s'attaquer au virus de la Covid-19.

Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils efficaces ?

Plusieurs études soulignent l'efficacité des vaccins contre la COVID-19, qu'il s'agisse des vaccins à ARN messenger ou à vecteur viral.

Cette efficacité se marque comme suit : diminution du nombre de contaminations, de la sévérité de la maladie, du risque d'hospitalisation et de la mortalité liée au coronavirus.

Vous pourrez trouver davantage de précisions sur le site de l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé (www.afmps.be) ainsi que dans les avis du Conseil supérieur de la Santé (<https://www.health.belgium.be/.../conseil-superieur-de-la...>).

Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils sûrs ?

Comme pour tout autre vaccin, les experts de l'Agence européenne des médicaments (EMA) et de l'Agence francophone des médicaments et produits de santé (AFMPS) examinent rigoureusement toutes les données relatives aux vaccins contre la COVID-19.

Les effets indésirables immédiats sont courants et classiques après un vaccin : fièvre, maux de tête et fatigue. Comme pour tous les médicaments, le risque de choc allergique existe mais est extrêmement rare. C'est pourquoi on sur-

veille 15 minutes (30 en cas d'antécédent allergique sérieux) après l'injection.

L'AFMPS publie chaque semaine un aperçu cumulé des effets indésirables signalés suite à l'administration d'un vaccin COVID-19 en Belgique : www.afmps.be

Suis-je obligé.e de me vacciner ?

La vaccination est un acte volontaire. Il n'existe pas d'obligation professionnelle ou autre.

L'important travail mené en termes d'information et de sensibilisation vise à permettre à chacun.e de poser un choix éclairé. C'est pourquoi nous mettons tout en oeuvre pour vous apporter les réponses utiles à vos questions bien légitimes.

Le vaccin est **gratuit**.

Une fois vacciné.e, pourquoi continuer à respecter les gestes-barrière ?

Il nous faudra encore rester prudent.e.s un certain temps en respectant toutes les précautions utiles (port du masque, distanciation physique, hygiène des mains, aération des locaux (par exemple) pour plusieurs raisons :

le vaccin ne protège pas immédiatement après son administration ;

la population est vaccinée progressivement, nous ne sommes pas tou.te.s vacciné.e.s en même temps ;

il reste difficile d'estimer dans quelle mesure même vacciné, un porteur sans symptômes peut encore infecter d'autres personnes.

PLUS D'INFOS

Le site jemevaccine.be vous oriente vers des informations accessibles et validées scientifiquement. Vous y trouverez aussi les liens utiles vers les supports de communication.

Pour toute question, nous sommes à votre écoute au numéro gratuit **0800 45 019**.

PLAN D'ÉTÉ
ÉTAPE 1 : À PARTIR DU 9 JUIN

COMITÉ DE CONCERTATION

8/10 PERSONNES VULNÉRABLES PROTÉGÉES | 500 LITS AUX SOINS INTENSIFS (hors COVID)

CONTACTS SOCIAUX 4 personnes à l'intérieur (enfants exclus)	TÉLÉTRAVAIL 1 retour par semaine	HORECA INTÉRIEUR 8h - 22h, 4 par table ou 1 famille/table, Im50 entre les groupes	HORECA EXTÉRIEUR 8h - 23h30, 4 par table ou 1 famille/table, Im50 entre les groupes	SPORT (PAR PROFESSIONNELS) 50 à l'intérieur, 100 à l'extérieur	ÉVÈNEMENTS 200 personnes à l'intérieur (75% CRM), 400 personnes à l'extérieur
ACTIVITÉS JEUNESSE & CAMPS 50 personnes, pas de nuitée	FÊTES ET RÉCEPTIONS À L'INTÉRIEUR 50 personnes, selon les règles de l'horeca	CULTES, MARIAGES & ENTERREMENTS 100 personnes à l'intérieur, 200 personnes à l'extérieur	PARCS NATURE, PARCS ANIMALIERS, PARCS D'ATTRACTIONS Aussi ouverts à l'intérieur	FITNESS, CINÉMAS, BOWLING & SAUNAS Ouverts, avec attention à la ventilation	KERMISSEN, BRADERIEN, BROCANTES & ROMMELMARKTEN Autorisés

PLUS D'INFO SUR INFO-CORONAVIRUS.BE

PORTEZ UN MASQUE	MANTENEZ UNE DISTANCE DE 1M50	TÉLÉTRAVAIL OBLIGATOIRE	PRATIQUEZ VOS ACTIVITÉS DE PRÉFÉRENCE À L'EXTÉRIEUR	ÉVITEZ LES ESPACES INTÉRIEURS
-------------------------	--------------------------------------	--------------------------------	--	--------------------------------------

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél: 082/21.47.38 | Fax: 082/6790.27
E-mail: centre.culturel.doische@skynet.be
FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM

JUIN 2021



L' amour et la joie ne l'avait jamais quitté, mais des changements se déroulent dans notre foyer en ce début de mois de mai. Le printemps est arrivé, la belle saison comme nous le rappelle Michel Fugain. Et, porté par le retour des hirondelles, me voici, à peine plus vieux que le centre culturel de la rue Martin Sandron, pour entourer cette équipe ensoleillée. Semé dans les campagnes ardennaises, j'ai poussé dans la cité ardente. Mais, comme nous le dit le grand Jacques, pour une fleur, un sourire, je change mon paysage de ville en pâturage et que se joue la fête au village. Votre serviteur aura toujours sa porte ouverte, n'hésitez pas à venir me rencontrer.

Eric



"L'amour est dans le pré", Françoise Lacaille

Expo photo Scènes de vie à Doische

En raison des mesures sanitaires, nous avons été contraints de suspendre l'exposition issue du concours photos réalisé en 2020.

Voici une des photos

" coups de cœur "

de cette expo.

APPEL AUX ARTISTES

Que vous soyez sculpteurs amateurs, professionnels ou que vous ayez simplement l'envie de vous exprimer Cet appel vous concerne !

SENTIER ARTISTIQUE

Dans le cadre du projet de sentier artistique "La Grande Traversée", en partenariat avec l'Office de Tourisme de Doische et les Centres culturels de l'arrondissement de Philippeville, nous sommes à la recherche d'artistes sculpteurs, résidant dans la commune de Doische, qui désireraient exposer leur(s) oeuvre(s) tout au long de la balade de Bonne Fontaine à Vodelée.

Les sculptures devront être réalisées avec un matériau pérenne, résistant aux intempéries puisqu'elles seront exposées, en forêt, de juillet à septembre, en libre accès pour les promeneurs.

Pour la sélection, vous pouvez nous envoyer une photo de vos oeuvres par mail avant le 11 juin.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
082/214.738
sberger@ccdoische.be
vpirlot@ccdoische.be

Foyer Culturel Doische
Sentier Artistique

LE CENTRE CULTUREL DE DOISCHE VOUS PROPOSE

VANNERIE SAUVAGE
30 MAI ET 6 JUIN 2021

ATELIERS VANNERIE

INITIATION ET CRÉATIONS COLLECTIVES DANS LE CADRE DU SENTIER ARTISTIQUE DE BONNE FONTAINE

Pour adultes & enfants - à partir de 10 ans (maxi 10 participants)
Inscription pour un jour : 50€
Inscriptions pour 2 jours : 100€

Aux abords du Moulin Bayot à Vodelée (point de rdv : pont de la Rue les Roches, entre Vodelée et Romedenne)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
082/214.738
vpirlot@ccdoische.be

DE 9H À 16H

Foyer Culturel Doische
Sentier Artistique

Rencontre avec Virginie Tyou

Partage autour de l'hypnose thérapeutique

Le jeudi 10 juin, à 19h30
Au Centre Culturel de Doische

Pendant près de trente ans, Virginie Tyou a été l'éternelle malade, une patiente souvent à complications. En la plongeant dans des douleurs pelviennes insupportables, la mise au monde de son premier enfant marque un tournant dans son parcours médical. C'est en effet, à ce moment qu'elle rencontre un chirurgien précurseur dans le domaine de l'hypnose thérapeutique.

Elle raconte son histoire dans son livre « Voyage en mer intérieure ».

La conférence d'environ 1h sera suivie d'un moment d'échanges avec l'auteur et d'un moment de dédicaces.

Inscriptions obligatoires, nombre de participants est limité
Le port du masque est obligatoire
Infos : 082/214.738—bibliotheque@ccdoische.be

Voyage en mer intérieure
L'histoire pour l'hypnose



LE CENTRE CULTUREL DE DOISCHE VOUS PROPOSE

L'ATELIER DES SORCIERS
de Kamome Shirahama

L'exposition présente les croquis de son chapitre ainsi que les planches en 10 et en français afin de montrer les étapes du travail de la mangaka

EXPOSITION MANGA

Atelier des Sorciers
KAMOME SHIRAHAMA
PIKA EDITION

DU 21 MAI AU 07 JUIN
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H
LE SAMEDI DE 9H À 13H

Infos : hwilmotte@ccdoische.be - 082/214 738

Sous réserve d'une évaluation favorable de la situation sanitaire



4 JOGGINGS ET TRAILS FAGNARDS

MARCHEURS BIENVENUS!

- ± 5km
- ± 10km
- ± 17km

CLASSEMENT GÉNÉRAL BASÉ SUR L'ADDITION DES CHRONOS (3 DISTANCES)

CHALLENGE GiRoDoNi

Gimmée :
Vendredi 16/07 19h

Romerée :
Samedi 24/07 10h30

Doische :
Dimanche 08/08 10h30

Niverlée :
Samedi 14/08 19h

COURSES POUR ENFANTS 30MIN AVANT

INSCRIPTIONS :
INSCRIPTION21@PROXIMUS.BE

Plus d'infos :

-  Comité des fêtes de Niverlée
-  Comité des fêtes Romerée
-  Jeunesse de Gimmée officiel

Les mercredis après-midi de la ludothèque

mercredi 16 juin
de 14h à 15h30
devant la commune

Viens tester tes sens

Toucher, Odorat, Goût...

Parcours sensoriel

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Accès gratuit

Inscription obligatoire
Nombre de places limité




La Musette arrive sur Doische

la Musette
ravitaillement culturel

La Musette, c'est le nom donné au sac de ravitaillement dans les courses de vélo.

Nous avons emprunté ce mot à la langue française pour exprimer au mieux notre envie, celle de ravitailler en culture. La motivation de la Musette c'est celle de resserrer les liens sociaux, de partager des moments uniques, de se retrouver, de se raconter. Pour nous la culture c'est cela.

Pourquoi cette motivation ? Après une année de privation de moments culturels et de lieux de retrouvailles, de solitude et de distanciation physique, nous voulons proposer un jour SPECTACULAIRE : des artistes, des écoutes collectives, des applaudissements, des rires, un foisonnement culturel ou comme on aime l'appeler, un jour de ravitaillement culturel.

Pour cette première édition de la Musette, nous avons choisi la commune de Doische. C'est avec notre vélo et sa régie tractée que nous allons venir à votre rencontre pour récolter vos récits. Ces récits seront la source d'inspiration principale pour composer cette journée de ravitaillement culturel à travers des expressions artistiques originales, participatives et sur-mesure pour vous.

Le 26 juin, l'équipe de La Musette vous attend pour partager cette balade artistique dans Soulme. Mais soyez attentifs, vous allez nous croiser avant cette date pour récolter vos récits. Si vous entendez frapper à votre porte dans les prochaines semaines et que l'on vous annonce un "récolteur" à la porte, ouvrez-nous, nous sommes 6 étudiants en quête de belles histoires pour vous composer une journée inoubliable.

Natacha, Valentin, Louise, Lucile, Mathieu et Margaux, étudiants à l'HECS.

Notre compte facebook : <https://www.facebook.com/la.musette.ravitaillement.culturel>

Notre adresse mail : lamusette.ravitaillement@gmail.com




POUR LES 3-15 ANS

ACTIVITÉS VACANCES 2021

DU 12 AU 30 JUILLET

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 02 JUILLET 2021

SEULES LES INSCRIPTIONS COMPLÈTES SERONT PRISES EN COMPTE :
DOCUMENTS COMPLETS RENDUS AU CENTRE CULTUREL
ET PAIEMENT EFFECTUÉ

Horaires : de 9h à 16h
Garderie de 7h30 à 17h30 (uniquement sur réservation 1€)
Prix : 30€/enfant - 60€/famille

INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL DE DOISCHE : 082/214 738





Mercredi 09 JUIN 2020

| Devant da Maison Communale | de 16h25 à 17h.

bibliothèque

RENSEIGNEMENTS : 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » bibliotheque@ccdoische.be

Du nouveau à la ludothèque



En raison des mesures sanitaires liées à la crise du Coronavirus. Merci de prendre rendez-vous avec la ludothécaire si vous désirez tester des jeux

082/214 738

Ferme la boîte à partir de 6 ans

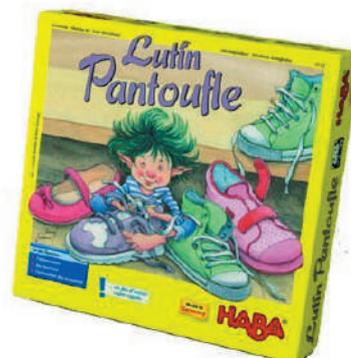
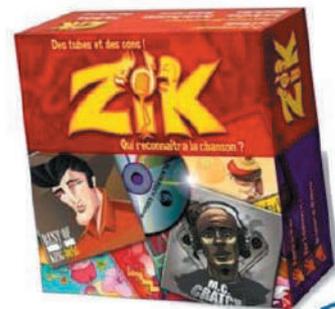
Chacun leur tour, les joueurs doivent lancer les dés et « fermer » les plaques numérotées correspondant au total des points obtenus, en choisissant les combinaisons de nombres les plus avantageuses... Quand on ne peut fermer aucune plaque, on note le nombre de points des plaques restées visibles et on cède son tour... Le vainqueur est celui qui obtient, à la fin, le moins de points.



Lutin Pantoufle (Haba) à partir de 4 ans

Oh la la, le lutin Pantoufle est de retour ! Quand il est à la maison, c'est le désordre complet dans les armoires à chaussures. Il n'y a plus qu'une seule chose à faire : ranger les chaussures. Mais il faut aller vite, sinon Pantoufle va tout re-mélanger. Celui qui, en premier, rangera 4 bonnes paires de chaussures

ZIK (Cyril Blondel) à partir de 10 ans
Seul ou en équipe, faites deviner des morceaux de musique en les fredonnant selon les sons imposés!



Monster Ghost (Djeco) à partir de 5 ans

Jeu de mémoire et de stratégie. Tous les fantômes se sont déguisés en monstres ! Difficile alors d'en retrouver 6 différents pour les ramener à la maison !

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU FOYER CULTUREL DE DOISCHE a.s.b.l.

L'Assemblée Générale statutaire annuelle du Foyer Culturel de Doische A.S.B.L. aura lieu durant la deuxième quinzaine de juin (le 18 ou le 25).

Le lieu et les modalités pratiques vous seront communiqués ultérieurement, suivant les directives sanitaires en vigueur à cette date.

A cette occasion, le Conseil d'Administration du Foyer présentera le bilan des activités et les comptes 2020 ainsi que les projets pour 2021.

Si une association ou groupement de l'entité non encore membre souhaite adhérer au Foyer Culturel il peut encore le solliciter avant le 14 juin.

Pour cela contacter : Bernard ROBERT, Vice - Président, rue de la Jonquièrre 29 à Vaucelles
ou au ☎ : 082 / 21.47.38



Sam. 5 JUIN et dim. 6 JUIN

De 10h30 ; 14h30 et 16 h. | église | SOULME

associatif

Dans le cadre des journées « Eglises Ouvertes », la Fabrique d'Eglise de Soulme en collaboration avec Soulm'Actif propose des visites guidées

« SYMBOLIQUE DE L'EGLISE ET LA LEGENDE DE SAINTE COLOMBE »

Sans réservation nombre de personnes limité à 15 par visite avec masque et distanciation

Information : 082/67.88.32 - mail : vanhum@skynet.be

CALENDRIER JUIN 2021

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Du 21/05 au 07/06 : **DOISCHE** : locaux Foyer culturel : exposition manga : L'Atelier des Sorciers

Dim. 30/05 & 06/06 : **VODELEE** : Moulin Bayot : atelier vannerie sauvage

Mer. 09 : **DOISCHE** : Maison Communale : halte du BédéBus

Jeu. 10 : **DOISCHE** : locaux Foyer culturel : conférence sur l'hypnose thérapeutique

Mer. 16 : **DOISCHE** : Maison Communale : sentier sensoriel pour les enfants de 6 à 12 ans

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

Sam.05- dim.06 : Pharmacie Familia 082/ 645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhay

Sam.12 - dim.13 : Pharmacie MOLITOR 060/347 464 - rue J. Chot 72 à Olloy/sur/Viroin

Sam.19 - dim.20 : Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont

Sam.26 - dim.27 : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes



ATTENTION : les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages » du mois de juillet 2021 **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 6 JUIN**
Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page .

VÉTÉRINAIRE À DOMICILE

0472 11 86 08

Rue Martin Sandron 42
5680 Doische
veterinaire.fain@gmail.com



TROUVEZ CHEZ NOUS
LA PLACE QUI MANQUE CHEZ VOUS !
UN SERVICE DE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

Accès aisé 7j/7 - Box de 2 à 30m2 - Site sécurisé
Location lift - remorque - camionnette - containers extérieurs

Rue du Moulin 240 - 5600 Philippeville
Tél. 0475 28 12 03 - 071 57 03 34
WWW.STOCKBOX.BE - info@stockbox.be



IPI n°504234

 **071 506 888** 



CARROSSIER - RÉPARATEUR
ENTRETIEN - FREINS - PNEUS

Rue des Biaux 35 | 5680 Gochenée (Doische)
0497 26 03 87 | jeremy-hoffman@hotmail.com



FUNÉRAILLES

Willems-Leroy sprl

« Organisation complète de funérailles, inhumation,
crémation, prévoyances décès, caveau, monuments »

Tél. 082 22 27 87 • www.willems-leroy.be

FUNÉRARUM
À HERMETON-SUR-MEUSE



VEKEMAN Nicolas

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

0494 191 845



Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Déplacement offert sur
présentation de ce bon

* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
082 68 86 74 - 0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be